

Avis public

Agrandissement des installations de Key Lake de Cameco Corporation Sollicitation des commentaires du public

Cameco Corporation propose d'accroître la capacité de stockage de l'installation de gestion des résidus Dielmann (IGRD) à Key Lake et d'améliorer la capacité de production de l'usine de concentration. Le projet fait l'objet d'une évaluation environnementale en vertu de la *Environmental Assessment Act* (Saskatchewan) et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Cameco devra examiner la possibilité que les impacts du projet puissent avoir un effet négatif sur les droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones. Il se pourrait que Cameco communique avec les communautés autochtones pour solliciter leur opinion. On encourage les communautés autochtones à collaborer avec Cameco dans l'examen des impacts potentiels. Les membres de ces communautés peuvent communiquer directement avec le ministère de l'Environnement pour fournir de l'information ou faire part de leurs préoccupations. Le Ministère se servira de cette information pour appliquer son obligation de consulter.

Un document provisoire sur la portée des lignes directrices propres au projet a été préparé afin d'aider Cameco à réaliser l'évaluation des impacts environnementaux.

On invite le public à formuler des commentaires sur le document, qui traite des exigences fédérales et provinciales en matière d'évaluation environnementale. Le document présente également les questions et les études clés que Cameco doit aborder dans son énoncé des incidences environnementales.

Tous les commentaires seront examinés par les organismes de réglementation fédéral et provincial et seront versés au dossier public du projet.

Les personnes intéressées peuvent consulter le document dans les bureaux des Premières Nations, de la nation Métis – Saskatchewan et de la communauté du Nord de la région d'Athabasca.

La documentation en lien avec le projet est disponible sur le site Web du ministère de l'Environnement de la Saskatchewan, au www.environment.gov.sk.ca (Programmes et services/Évaluation environnementale/Avis/Section 10/2010-002) ou sur le site Web du Registre canadien d'évaluation environnementale au www.ceaa.gc.ca (numéro de référence : 10-01-55578) ou encore par l'entremise des personnes-ressources mentionnées ci-dessous.

Pour que les commentaires écrits soient pris en compte, ils doivent être envoyés à Lynn Kelly ou à Nicole Frigault aux adresses ci-dessous, **au plus tard le 2 avril 2011**.

Pour en savoir plus ou pour formuler des commentaires, communiquez avec :

Nicole Frigault
Commission canadienne de sûreté nucléaire
C.P. 1046, succursale B, Ottawa (Ont.) K1P 5S9
Tél. : (613) 995-7948 / télécopieur : (613) 995-5086
Courriel : ea@cnsccsn.gc.ca

Lynn Kelley
Ministère de l'Environnement de la Saskatchewan
3211, rue Albert, Regina (Sask.) S4S 5W6
Tél. : (306) 787-7147 / télécopieur : (306) 787-0930
Courriel : lynn.kelley@gov.sk.ca